

dont elle se couvre, laquelle indique un commencement de décomposition de l'herbe, peut devenir très-nuisible.

A défaut d'eau courante, suffisante pour pratiquer des irrigations, on peut quelquefois y suppléer par des eaux de pluies réunis par un ou plusieurs réservoirs, qui indépendamment de leur utilité sous cet important rapport, ont encore l'avantage de prévenir les ravins, toujours si nuisibles par les dégradations qu'ils occasionnent; ou par la découverte de sources cachées, et par des puits artésiens formées par le taraudage du sol à la partie supérieure, lequel peut donner issue à des filets d'eau précieux que la nature compacte de la couche superficielle retenait sous cette couche; par ce moyen ingénieux on réunit souvent le double avantage de dessécher les terrains humides, et de se procurer en même temps un moyen facile d'y pratiquer d'utiles irrigations à volonté.

DE L'EMPLOI DU PRODUIT DES TERRES EN HERBAGES.

En vain le cultivateur établirait et entretiendrait ses prairies et ses pâturages d'après les meilleurs principes, s'il n'apporte constamment la plus grande attention à utiliser leur produit de la manière la plus avantageuse, il manque le but essentiel auquel tout bon cultivateur doit tendre, et il perd en grande partie le fruit de ses travaux et de ses avances.

Ce produit consiste essentiellement dans le pacage ou pâturage, ce qui rend inutile le fauchage; et dans la consommation du fourrage en vert, ou en sec, après avoir été fauché; ce qui établit trois manières différentes d'en tirer parti.

Chacune d'elles étant applicable à diverses circonstances locales, il nous suffira d'exposer ici les avantages ou les inconvénients qui peuvent y être attachés dans le plus grand nombre de cas, et chaque cultivateur devra faire choix, pour sa localité et le genre de bestiaux qu'il entretiendra plus particulièrement, de celle qui conviendra le mieux à ses intérêts sous ce rapport, ainsi que sous celui de la conservation et de l'amélioration des herbages; car aucune d'elles, selon nous, ne mérite, dans tous les cas, une préférence exclusive, quoiqu'elles aient été alternativement mises l'une au-dessus de l'autre; ce qui nous fournit une nouvelle preuve de l'inconvénient des propositions générales en agriculture, lorsqu'elles sont exclusives.

Nous allons donc considérer, 1o. la récolte faite par les bestiaux même, dans les herbages, ce qui constitue le pacage ou pâturage proprement dit; 2o. le fauchage en vert de cette récolte, pour être consommée immédiatement à l'étable; et 3o. son fauchage à l'époque de la maturité, pour être convertie en foin après avoir été fanée.

DU PACAGE OU PATURAGE

Le pacage ou pâturage est ordinairement le seul moyen praticable de consommer les produits naturels ou artificiels qui croissent dans la plupart des positions élevées, souvent escarpées, inégales, raboteuses, et éloignées du centre de la ferme, que nous avons reconnues peu convenables par leur situation, comme par la qualité et la disposition des terres, aux cultures céréales ordinaires qui exigent l'emploi des instruments aratoires, toujours difficile, dispendieux, et souvent même très-nuisible dans ces ingrates positions, condamnées, par les inconvénients qui résultent de leur défrichement, à un état d'herbage permanent, lorsqu'elles ne sont pas couvertes des plantations analogues à la nature, du sol et au climat qui y règne. La difficulté et souvent même l'impossibilité du charroi de la récolte est d'ailleurs une

raison très-déterminante pour qu'elle soit faite pour les bêtes à laine, auxquelles ces herbages ordinairement très-secs, peu abondants, mais très-nourrissants, conviennent essentiellement.

Dans les prairies aquatiques, abondantes en plantes très-vigoureuses, nuisibles ou inutiles, nous avons reconnu qu'un des meilleurs moyens généraux de détruire ces plantes souvent pernicieuses consistait à faire pâturer de bonne heure ces prairies lorsque ce moyen était praticable. En faisant un choix convenable d'animaux analogues aux circonstances, ils broutaient généralement la plupart de ces plantes sans inconvénient, lorsqu'elles sont jeunes encore, et elles se trouvent ordinairement remplacées par des graminées et des légumineuses qui fournissent un fourrage aussi sain qu'abondant. Dans ce cas assez commun, l'expérience a démontré que l'adoption du pâturage était, sans contredit, un des moyens les plus économiques, les plus expéditifs et les plus certains d'améliorer le fonds des prairies, d'abord par le dessèchement qu'il y détermine en le découvrant et en l'exposant ainsi aux influences atmosphériques auxquelles une couche épaisse formée par une végétation luxuriante les soustrayait, et ensuite par la dissémination des déjections animales que les bestiaux y répandent en détruisant cette couche; deux circonstances qui ont été reconnues être très-nuisibles à la prospérité de toutes les plantes marécageuses, et très-avantageuses à toutes celles qui ne le sont pas, et auxquelles l'engrais, joint au dessèchement qu'il contribue encore puissamment à effectuer, devient aussi utile que l'excès d'humidité leur était défavorable.

Toutes les fois que les circonstances le permettent, les bêtes à laine sont à préférer pour cet objet, avec les précautions convenables, et surtout par un temps sec, soit à cause de la nature de leurs déjections, très-appropriées à l'effet qu'on désire opérer; soit à cause de la propriété qu'elles ont de raser l'herbe plus près de terre qu'aucun autre animal, ce qui convient dans ce cas, soit enfin parce que leur faible poids affaiblit moins que celui des bestiaux plus pesants les prairies qu'il faut surtout craindre de battre ou de défoncer, ce qui les rendrait plus marécageuses encore.

Vient ensuite les chevaux, dont la manière de pincer l'herbe et la nature des déjections n'ont pas ici l'inconvénient qu'on leur reproche avec raison dans les herbages qui ne sont pas marécageux; puis les bestiaux désignés sous la dénomination triviale de bêtes à cornes, qui sont les moins propres à cet usage, à cause de la nature beaucoup moins alcaline et dessiccative de leurs déjections, et surtout à cause de leur poids, lequel peut devenir, ainsi que celui des chevaux, très-nuisible dans les prairies qui pèchent essentiellement par excès d'humidité. Quant aux porcs, on doit les proscrire rigoureusement, de toute espèce d'herbage qu'on désire conserver, parce que, cherchant les racines tuberculeuses et les insectes cachés sous terre, ils font, pour les obtenir, des dégâts considérables, qu'on peut à la vérité prévenir ou diminuer, au moins en partie, par un moyen que nous indiquerons.

Dans un assez grand nombre de cas, la consommation sur pied des regains peu abondants, qui poussent après la coupe des foins, nous paraît encore généralement avantageuse et favorise même ordinairement la sortie des poussées nouvelles au printemps, surtout lorsque cette consommation a lieu aux approches de l'hiver, qui détruit souvent la majeure partie de cette herbe et la rend nuisible aux prairies, en la faisant pourrir lorsqu'elle n'est pas consommée.

Hors les cas que nous venons d'exposer, avec quelques autres peut-être moins communs, et celui où l'on veut subs-